

COMEDIMS DE CHU :

Avancées 2022 et Perspectives

Salon Hoche

9 avenue Hoche - Paris 8

Mardi 18 octobre 2022 / 9h-16h

COORDINATION

Christian Doreau
Philippe Lechat

INTERVENANTS

Pierre Ambrosi

(AP-HM)

Françoise Augry-Guy

(Caen)

Gilles Chapelle

(Poitiers)

David Feldman

(Nantes)

Laurence Kessler

(Strasbourg)

Maryline Legrand

(Reims)

Martine Le Verger

(Tours)

Philippe Lorillon

(Brest)

Isabelle Maachi

(Bordeaux)

Mehdi Medjoub

(Besançon)

Stéphane Mouly

(AP-HP)

Fabienne Reymond

(Grenoble)

PROGRAMME

9h - Accueil des intervenants

10h - INTRODUCTION

- Présentation de la session
- Présentation des Comedims renouvelées en 2022

10h30 - POINT SUR LES AVANCEES

DE LA POLITIQUE MEDICAMENTEUSE COMMUNE AU SEIN DU GHT

- Evolutions de la gouvernance à l'hôpital (CMG de GHT, CME de CHU)
- Comedims de territoire
- Livret thérapeutique commun au sein des GHT et au-delà
- Rôle des Comedims dans la certification des établissements de santé
- Pertinence de la prescription
- Comedims et Développement durable

11h30 - COMEDIMS ET INNOVATION

- Retour d'expériences : accès compassionnel, accès précoce, accès direct
- Innovation et contraintes budgétaires
- Innovation et dispositifs médicaux

12h40 - Déjeuner discussion

14h - COMEDIMS, ACHATS ET FINANCES

- Tension d'approvisionnement, engagement des marchés, délais
- Quel rôle pour le Comedim dans le cadre de la gestion des ruptures et tensions d'approvisionnement ?
- Article 51 appliqué aux produits de santé
 - Intéressement à la prescription hospitalière exécutée en ville
- Référencement, évaluation médico-économique : utilisation des données CEESP
- Liens entre l'achat des produits de santé et le Comedim

16h - Fin de la réunion

Version du 12 octobre 2022.

Ce programme est susceptible d'être modifié

Formation organisée sous l'égide de l'API et du CCS.

En présentiel ou en distanciel par Zoom.

Date, thèmes et conférenciers susceptibles d'être modifiés à la dernière minute.

ASSOCIATION DES PHARMACIENS DE L'INDUSTRIE

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 12, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris



CLUB DE LA COMMUNICATION SANTE

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 12, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris